

## Echéancier pour exemple

**A noter : novembre et mars sont les temps traditionnels des différentes assemblées législatives. Attention : certaines doivent s'agencer en cascade. Un synode ordinaire a toujours lieu en juin.**

Janvier	Epiphanie, Semaine de l'unité, dimanche Missionnaire
Entre mi-février et début mars	Session extraordinaire du Synode
Février, mars	Soupe de carême et Journée mondiale de prière
Avant 15 mars	Assemblées régionales de printemps (comptes et gestion, informations des décisions prises au niveau cantonal, si possible par un membre du Synode)
Printemps	Prévoir les célébrations des Rameaux, de la semaine sainte, de Pâques, de l'Ascension et de Pentecôte.
Avant 15 avril	Assemblées paroissiales de printemps (comptes et gestion, informations des décisions prises au niveau régional et cantonal)
Mai	Prévoir : fête de paroisse, retraite et activités de l'année suivante. Recherche de bénévoles.
Mi-juin	Etablir les grandes dates de l'année scolaire suivante (conseils, rencontres et fêtes). Recherche de bénévoles
Avant fin juin	Session ordinaire de printemps du Synode (comptes et gestion)
1 <sup>er</sup> samedi de septembre	Journée d'Église; consécration des nouveaux ministres et agrégation ; fête de rentrée, mois de la création.
Début novembre	Rencontres de l'Avent et fêtes de Noël
Avant le 10 novembre	Session ordinaire d'automne du Synode (budget)
Entre le Synode ordinaire d'automne et le 15 novembre	Assemblées régionales d'automne (budget, informations des décisions prises au niveau cantonal, si possible par un membre du Synode)
Après l'assemblée régionale d'automne et avant le 31 décembre	Assemblées paroissiales d'automne (budget, informations des décisions prises au niveau régional et cantonal)
Chaque mois	Ne pas oublier de se réjouir ensemble